

Axe 1 - Protéger, restaurer et gérer durablement les qualités paysagères

Préserver les qualités paysagères en valorisant les jeux et emboîtements d'échelles

Restaurer et valoriser le patrimoine architectural

Protéger les qualités paysagères des risques naturels et anthropiques

Maintenir la mixité et gérer les interfaces paysagères par une politique urbanistique cohérente et adaptée

Axe 2 - Améliorer la qualité de la découverte et de la fréquentation du site

Organiser l'accueil et la découverte du site par des aménagements et des équipements adaptés

Intégrer la valorisation du patrimoine architectural dans l'offre de découverte

Compléter la découverte visuelle du site par une mise en fréquentation respectueuse

Axe 3 - Développer durablement le tourisme en s'appuyant sur l'activité économique dominante : la viticulture

Proposer une offre oenotouristique complète et professionnalisée

Favoriser un développement touristique terre/mer qui relie les atouts terrestres du site classé aux atouts maritimes du golfe de St Florent

Accroître les synergies entre acteurs viticoles et activités culturelles

Favoriser les retombées locales de la fréquentation du site

Actions transversales d'accompagnement/animation/communication

Susciter et favoriser l'appropriation et la prise en compte des patrimoines paysagers

Organiser la gouvernance

Mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion

Mettre en place une ingénierie d'information et d'accompagnement de projets

Axe 1 - Protéger, restaurer et gérer durablement les qualités paysagères

Orientation stratégique : préserver les qualités paysagères en valorisant les jeux et emboîtements d'échelles

- Créer, aménager et requalifier des haltes et points de vue sur le site et informer sur les composantes paysagères et environnementales du site classé
- Soigner les abords de routes, préserver et valoriser les vues sur le paysage depuis les villages
- Accompagner la dynamique viticole et les projets vigneron dans une logique de réciprocité paysagère : insertion des aménagements du vignoble dans le paysage, valorisation de la place et du rôle de la viticulture dans le paysage
- Soigner la gestion des espaces ruraux dans un souci patrimonial et paysager : gestion des espaces agricoles non viticoles, des espaces boisés, des cours d'eau

Orientation stratégique : restaurer et valoriser le patrimoine architectural

- Accroître la place et le rôle du patrimoine architectural dans le paysage par un aménagement des accès et des abords des monuments
- Entretien et mettre en valeur les éléments du petit patrimoine rural du vignoble

Orientation stratégique : protéger les qualités paysagères des risques naturels et anthropiques

- Mieux organiser la gestion du risque incendie
- Limiter les pollutions diffuses
- Résorber les atteintes paysagères et les points noirs (soigner et aménager les espaces publics, intégrer les points de collecte, insertion paysagère des réseaux aériens...)

Orientation stratégique : maintenir la mixité et gérer les interfaces paysagères par une politique urbanistique cohérente et adaptée

- Harmoniser la couverture urbanistique à l'échelle du site par l'élaboration de documents d'urbanisme dans chaque commune
- Rendre cohérent la planification spatiale et l'urbanisme en conciliant les usages autour du triptyque : urbanisation, usages agricoles (problématique des ESA), espaces naturels
- Généraliser la mise en place de chartes architecturales et paysagères communales: préserver les silhouettes villageoises et les trames groupées, soigner les transitions villageoises
- Maintenir et encourager l'harmonie des paysages par la diversité et la continuité des structures végétales et minérales

Axe 2 - Améliorer la qualité de la découverte et de la fréquentation du site

Orientation stratégique : organiser l'accueil et la découverte du site par des aménagements et des équipements adaptés

- Travailler sur les entrées de sites et de villages
- Créer un lieu vitrine (accueil, information...) et finaliser la Maison des vins, et par extension thématique devenue Maison du Site
- Conserver et aménager des points de vue panoramiques
- Aménager des aires de stationnements

Orientation stratégique : intégrer la valorisation du patrimoine architectural dans l'offre de découverte

- Créer des parcours à thème basés sur l'histoire des lieux
- Intégrer des panneaux d'interprétation aux abords des monuments
- Intégrer le petit patrimoine bâti dans l'offre de parcours et de découverte

Orientation stratégique : compléter la découverte visuelle du site par une mise en fréquentation respectueuse

- Proposer des itinéraires de découverte aux modes de déplacement « doux » à l'intérieur du site maillés aux réseaux extérieurs du site classé
- Diversifier les modes de découverte du site et du vignoble (valorisation des routes périphériques existantes, aménagement de pistes cyclables, création et maillage de sentiers pédestres)

Axe 3 - Développer durablement le tourisme en s'appuyant sur l'activité économique dominante : la viticulture

Orientation stratégique : proposer une offre œnotouristique complète et professionnalisée

- Identifier et professionnaliser les acteurs de l'œnotourisme (cf. ex. label Vignoble & Découverte)
- Diversifier et qualifier l'offre au domaine (cf. charte d'accueil au domaine)
- Valoriser les abords des caves

Orientation stratégique : favoriser un développement touristique terre/mer qui relie les atouts terrestres du site classé aux atouts maritimes du golfe de St Florent

- Fédérer les professionnels du tourisme (eductour, formation)
- Identifier une structure en charge du développement du tourisme sur le site
- Concevoir une destination touristique terre/mer

Orientation stratégique : accroître les synergies entre acteurs viticoles et activités culturelles

- Recréer les conditions des alliances de la musique et du vin (cf. Pôle d'Excellence Rurale, Académie de guitare)
- Valoriser les traditions et productions vigneronnes à travers les manifestations culturelles et festivités existantes ou futures

Orientation stratégique : favoriser les retombées locales de la fréquentation du site

- Développer la commercialisation des produits locaux par la mise en réseau des acteurs inter-filières (vignerons, professionnels du tourisme, artisans...)
- Capturer les flux touristiques en valorisant les produits locaux dans l'accueil et la commercialisation
- Créer une vitrine commune des produits locaux

Actions transversales d'accompagnement/ animation/communication

Orientation stratégique : susciter et favoriser l'appropriation et la prise en compte des patrimoines paysagers

- Informer et sensibiliser les résidents et usagers de la valeur et des qualités paysagères du site : réunions publiques, articles dans les bulletins municipaux, supports de communication dédiés au site classé...
- Faire des habitants des ambassadeurs du site par des animations auprès des scolaires, de l'information auprès des nouveaux arrivants...
- Valoriser la référence symbolique du nom de l'appellation « Patrimonio »

Orientation stratégique : organiser la gouvernance

- Mise en place d'une structure en charge de la gestion du site, et de la coordination de la mise en œuvre du plan de gestion
- Accroître la place et le rôle du paysage dans la gestion du site (présence du chef de mission dans les réunions de travail des services de l'Etat, collectivités, organismes partenaires...)
- Mettre en place un observatoire du paysage

Orientation stratégique : mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion

- Créer des supports et outils de promotion spécifiques au site
- Développer une signature visuelle (charte graphique à décliner sur tous supports)
- Communiquer sur l'exception paysagère du site

Orientation stratégique : mettre en place une ingénierie d'information et d'accompagnement de projet

- Sensibiliser et informer sur les procédures de demandes d'autorisation et les réglementations
- Créer une commission locale d'accompagnement, de conseil, de suivi et d'évaluation des demandes d'autorisation



PRINCIPALES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

PAYSAGE ET PATRIMOINE NATUREL

- Atlas des paysages de la Région Corse, DREAL Corse, Novembre 2013
- Cahier de gestion architectural et paysager du site classé du Vignoble de Patrimonio et de la Conca d'Oro, DREAL Corse, 2010
- Charte paysagère et architecturale du Cap Corse, diagnostic et programme d'actions, Communauté de communes du Cap Corse, Mai 2016
- Dossier d'enquête publique relative au projet de classement du site du vignoble de Patrimonio et de la Conca d'Oro, Octobre 2012
- LUCCIANI Pierre-Marie. Pour une valorisation durable des espaces patrimoniaux de Corse. Thèse de doctorat de l'Université de Lyon. Septembre 2016
- LUCCIANI Pierre-Marie. Évaluation des avantages liés au site UNESCO de Corse. Rapport d'étude. Avril 2013
- Plan de gestion Vallée de la Conca d'Oro, DIREN Corse, 2006
- Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies en Corse 2013-2022, Cahiers 1 et 2. Préfecture de Corse, Avril 2013
- Document d'objectifs Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation N° FR9400599 « Strettes de Saint-Florent ». DREAL Corse, Décembre 2010
- Document d'objectifs Natura 2000 Stations à Chou insulaire (*Brassica insularis*) N° FR9402006. DREAL Corse, Juillet 2005
- Rapport de présentation pour le classement du site de la Conca d'Oro et du vignoble de Patrimonio, DREAL Corse, Avril 2012

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - AGRICULTURE

- Cahier de prescriptions architecturales à Poggio d'Oletta et à Barbaggio
- Charte foncière agricole de Haute-Corse. Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
- Décret n° 2011-782 du 28 juin 2011 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Patrimonio »
- Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC). Livrets 1 à 3. Agence d'Aménagement Durable de Planification et d'Urbanisme de la Corse. Octobre 2015

ÉCONOMIE - TOURISME

- Bilans de fréquentation de l'Office de Tourisme de Saint-Florent
- Brochure Route des Sens Authentiques
- Dossier relatif au Pôle d'Excellence Rural « L'alliance du vin & de la musique » (études sur la Maison des Vins, Académie de Guitare, Route des Vins...), Commune de Patrimonio
- État des lieux de l'agritourisme en Corse en 2013. Agence du Tourisme de la Corse, Office de Développement Agricole et Rural de la Corse, CNRS. 2015
- Guide cyclotourisme, Agence Haute-Corse Développement, Département de la Haute-Corse.
- Guide pratique. Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France. Réseau des Grands Sites de France. Septembre 2016
- Le poids du tourisme dans l'économie corse, Agence du Tourisme de la Corse / INSEE. Octobre 2015.
- Les grandes orientations du tourisme corse à l'horizon 2014, Agence du Tourisme de la Corse
- Observation et stratégie touristique 2013, Agence du Tourisme de la Corse
- Supports de promotion et de communication de l'Office de Tourisme de Saint-Florent

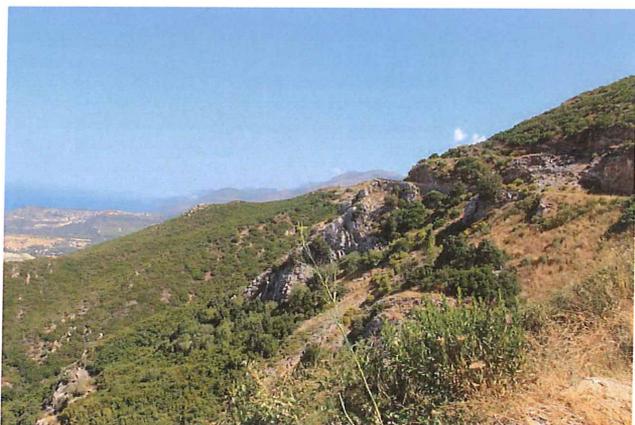
SITES INTERNET

- Office de Tourisme de Saint-Florent : www.corsica-saintflorent.com
- Comité Interprofessionnel des Vins Corse : www.vinsdecorse.com
- Agence du Tourisme de la Corse : www.corse.fr
- Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) : www.gustidicorsica.com

ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC-ACTION PAYSAGER POST-INCENDIE

> Perceptions depuis les infrastructures de desserte locale Vues dynamiques le long de la RD38 au cœur du périmètre incendié

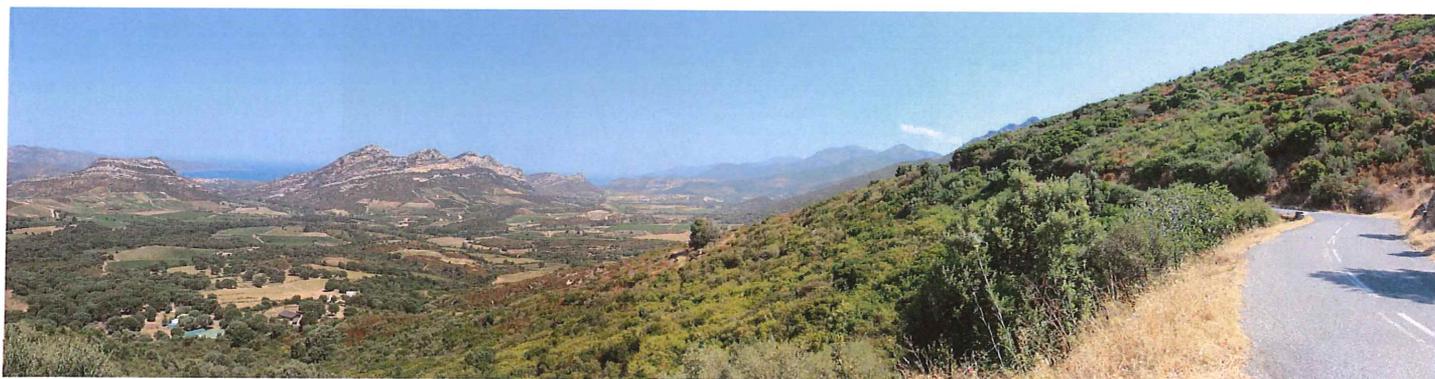
Les abords de la RD38 ont été incendiés quelques centaines de mètres après le col de Teghime jusqu'au dernier virage avant de rejoindre la RD238 avant le village de Poggio d'Oletta, soit plus 80% du linéaire qui traverse le site classé. Cet axe majeur dans la découverte du paysage du site classé (cf. chapitre 5) perd aujourd'hui son rôle de faire-valoir du paysage. Les vues dynamiques post-incendie prises de manière successive le long de la route offrent une continuité de premiers plans calcinés. Les perspectives de désolation liées à la lisibilité de l'étendue du périmètre incendié sont souvent renforcées par la présence de troncs calcinés qui prennent place avec verticalité dans le champ visuel. Si les sujets brûlés sont majoritairement de petites tailles, dans certains secteurs très ponctuels, des troncs volumineux de châtaigniers s'imposent comme des stigmates dans le grand paysage.



Juillet 2016



Octobre 2016



Juillet 2016



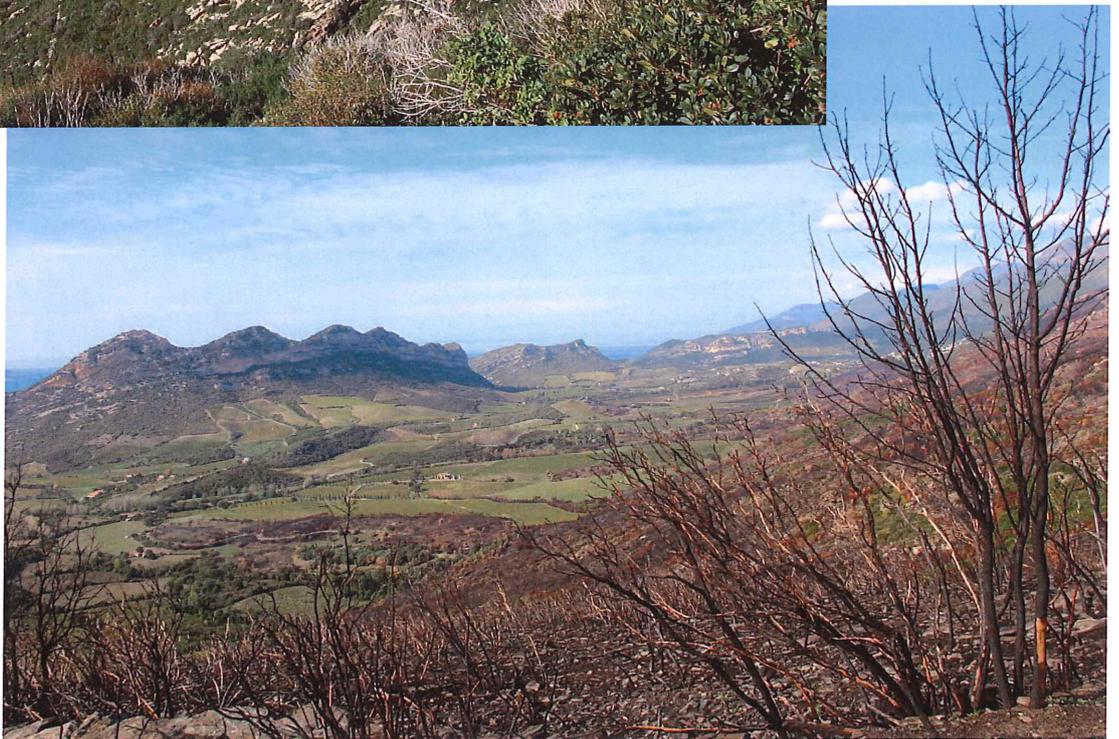
Octobre 2016



Octobre 2016



(c) J.M. BRODOVITCH



Octobre 2016

> Perceptions depuis les haltes et points de vue

Vue depuis la halte formée à l'extérieur du premier virage de la RD38 en venant du col de Teghime

Cette halte actuellement non aménagée constitue l'un des points de vue remarquable sur l'ensemble du site classé. Le point de vue existant offre un panorama époustouflant sur l'ensemble du site. Il permet de positionner la Conca d'Oro à l'échelle du grand paysage, de lire ses limites qui épousent la crête calcaire du Mont Sant'Angelo, de visualiser avec évidence la vallée en contrebas en forme de conque si particulière, révélée par le patchwork végétal du vignoble et du maquis.

Cette halte place l'observateur en vis-à-vis avec la dorsale calcaire du Mont Sant'Angelo, élément caractéristique, singulier et symbolique du paysage du site classé.

Après l'incendie, la perspective sur le grand paysage est altérée par un premier plan calciné. Le spectacle paysager est fragilisé à sa base. Il est même remis en cause par les carcasses de véhicules et autres gros déchets mis à jour par l'incendie.

Outre son intérêt paysager, cette halte, facile d'accès, s'est révélée être stratégique dans la lutte incendie. Elle a notamment permis aux services de lutte incendie d'installer leur poste de crise. Par son accessibilité et sa position dominante, cette halte aujourd'hui non aménagée présente un double intérêt en termes de valorisation pour la découverte du grand paysage et de zone stratégique pour la lutte incendie.

Juillet 2016



Octobre 2016



> Perceptions depuis les lieux de vie

Les perceptions de l'incendie depuis les cœurs de villages sont rares en raison :

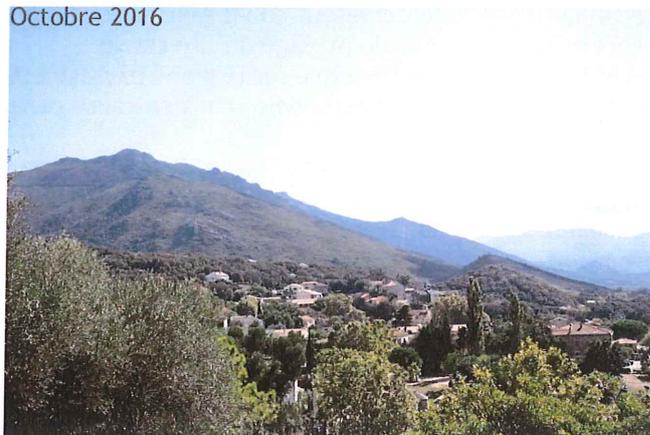
- d'un périmètre incendié heureusement éloigné des cœurs de villages
- de vues rares et ponctuelles sur le grand paysage depuis les cœurs de villages.

Cependant, des échappées visuelles existent depuis le village de Patrimonio, notamment depuis le parvis de la l'église Saint Martin. La zone incendiée se découvre par son étendue et sa position dans le site. Elle interroge sur les éléments de coupure de végétation apparemment peu présents pour faciliter la lutte.

Juillet 2016



Octobre 2016



Vue en entrée du domaine Orenga depuis la RD238

Ce domaine prend place au cœur de la vallée de la Conca d'Oro. Il s'inscrit harmonieusement dans le paysage du site classé et participe à sa mise en valeur par un parcellaire viticole soigné et entretenu, souligné par des alignements de cyprès, une architecture intégrée des bâtiments d'habitation et de vinification. Ce motif paysager viticole prend place au premier plan des pentes du col de Teghime. Le vignoble compose par sa position et sa structure végétale avec la densité du maquis qui forme l'écrin du domaine par sa position sur les pentes en arrière-plan.

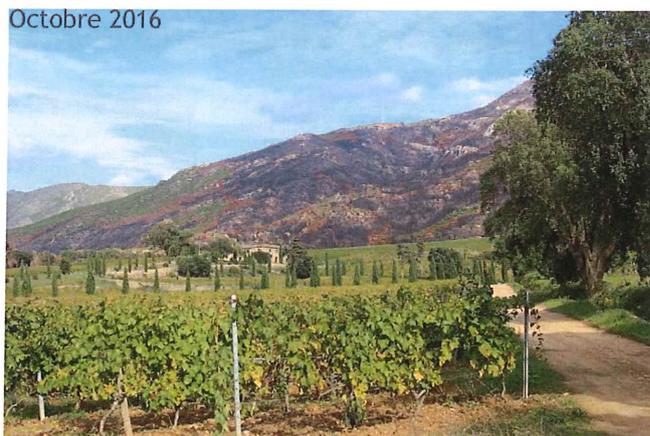
L'impact paysager de l'incendie est majeur de par sa position, son étendue et sa proximité. L'écrin paysager du domaine est totalement transformé, la végétation calcinée jusqu'en limite des vignes, en attestent certains cyprès brûlés.

Si les vignes ont permis de stopper la progression des flammes et de sauver le lieu de vie, il n'en reste pas moins que les ambiances et les perceptions paysagères jusqu'alors valorisées par le vignoble sont détruites. Il en est de même pour les lieux de vie situés au pied des pentes du Monte a Torra.

Juillet 2016



Octobre 2016



> Perceptions depuis le patrimoine bâti protégé ou reconnu

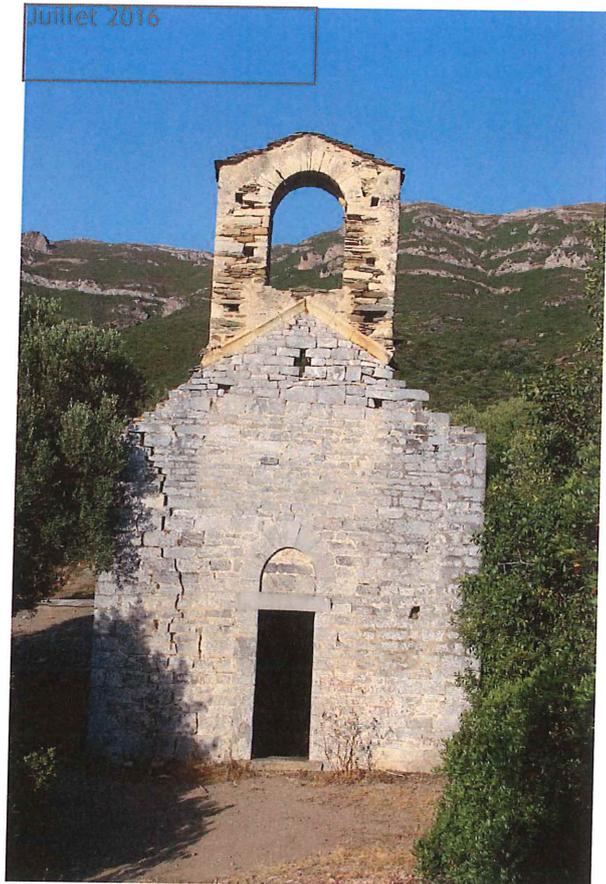
Vue depuis les abords de la chapelle San Quilico (Monument Historique Classé)

Cette chapelle est un élément marquant du patrimoine paysager du site classé. Elle prend place avec discrétion dans le site classé, en pied de pente, cerclée par le maquis, en bordure de la RD238. Son clocher minéral perce le couvert végétal. Il fonctionne comme un point d'appel, un élément repère discret mais lisible dans le grand paysage.

L'incendie a gagné le pied de pente sur lequel est située la chapelle. Sa progression a été facilitée par la densité du couvert du maquis qui occupe le cœur des vallons. Le feu a couru dans ces langues de végétation fermée pour s'arrêter aux premiers milieux ouverts par le vignoble.

La chapelle comme ses abords, pourtant végétalisés, ont été sauvés des flammes. La proximité de l'incendie compose aujourd'hui l'arrière-plan constant de ce monument historique classé. La chapelle et son halo de verdure résonnent dans le paysage comme les témoins d'une lutte ici gagnée. L'image perçue renforce le sentiment de fragilité du paysage devant un aléa naturel dont on mesure ici la difficile maîtrise.

Juillet 2016



Octobre 2016



Des actions correctives à court terme peuvent réduire l'impact paysager du sinistre

La première action peut consister en un nettoyage des secteurs présentant une forte sensibilité paysagère en termes de perceptions des usagers et d'image du site classé, notamment certains abords de la RD38 par :

- des coupes et nettoyage des arbres calcinés qui composent le premier plan du paysage perçu ;
- une coupe des troncs de châtaigniers brûlés qui par leur hauteur renforcent le sentiment de désolation ;
- un nettoyage des déchets les plus volumineux mis à nus dans les pentes, principalement les carcasses de véhicules ;
- un nettoyage des abords du petit patrimoine bâti dégagé par l'incendie (« cassette », murets) par une gestion et un entretien de la reprise du couvert végétal ;
- le rappel et l'application des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

A plus long terme, la question se pose de la gestion du risque incendie par :

- le maintien et le développement d'un paysage ouvert notamment par une extension des zones agricoles et/ou une remise en culture des terrasses présentes sur les pentes ;
- la présence de cultures méditerranéennes permettant des coupures du couvert végétal et de combustibles : vigne, olivier, pacages bovin, ovin ou caprin ;
- la restauration et la valorisation du petit patrimoine bâti agricole : murets, « cassette », restanques présentes aux abords d'un sentier pédestre anciennement existant entre Poggio d'Oletta et Barbaggio ;
- la maîtrise de l'urbanisation en contact direct avec le maquis ;
- la création d'aménagements (coupe-feux de sectionnement, accès...) et d'équipements (réserves d'eau...) intégrés dans le paysage pour faciliter les opérations de lutte.

ANNEXE 2 : LISTE DES ORGANISMES ASSOCIÉS À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

Agence d'Aménagement et d'Urbanisme de la Corse (AAUC)	DREAL Corse - Inspecteur des Sites Haute-Corse
Agence de Tourisme de la Corse	DREAL Corse - Mission Paysage et publicité
CAB Athlétisme (course des vins de Patrimonio)	Gites de France - Corse
CAUE Haute-Corse	INAO Corse
Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse - Service Oenotourisme	Mairie de Barbaggio
Communauté de communes de la Conca d'Oro	Mairie de Farinole
Communauté de communes du Nebbiu	Mairie d'Oletta
Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse	Mairie de Patrimonio
Conservatoire des Espaces Naturels de Corse	Mairie de Poggio d'Oletta
Département de la Haute-Corse - Direction PACTE	Nebbiu Rando - F.F. Randonnée
Département de la Haute-Corse - Direction des interventions routières	Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) - Route des Sens Authentiques
Département de la Haute-Corse - Direction de l'Environnement	Office de l'Environnement de la Corse
Département de la Haute-Corse - Services aux publics et actions de développement durable	Office de Tourisme de Bastia
Département de la Haute-Corse - Direction Développement du territoire	Office de Tourisme de St Florent
DDTM - Unité Biodiversité	Syndicat départemental d'électrification
	Vignerons du Syndicat AOC Patrimonio



Groupe de travail favoriser les retombées locales, améliorer la qualité de la découverte du vignoble et du site et développer l'oenotourisme - Séance du 11 octobre 2016

Département de la Haute-Corse

Mission d'étude Site Classé

de la Conca d'Oro et vignoble de Patrimonio

Chef de mission : Monsieur Antoine ORSINI

Hôtel du Département

Rond Point du Maréchal Leclerc

20 405 BASTIA CEDEX 9

Territoires & Paysages

10 avenue de la Croix Rouge

84 000 AVIGNON

www.territoiresetpaysages.fr

Coralie SCRIBE

Paysagiste DPLG

181 rue Duguesclin

69 003 LYON



Département de la Haute-Corse
Dipartimentu di u Cismonte
www.haute-corse.fr

Mission d'étude Site Classé
Conca d'Oro-vignoble de Patrimonio



Territoires & Paysages